

Arrêté fédéral concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain

du 25 janvier 1982

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu l'article 20 de la constitution;
vu le message du Conseil fédéral du 16 mars 1981¹⁾,
arrête:

Article premier

¹ Les projets de construction, les acquisitions de terrain et les demandes de crédits additionnels présentés dans le message du 16 mars 1981 sont approuvés.

² Les crédits d'engagement ci-après sont ouverts à cet effet:

	Fr.
a. Projets de construction selon la liste des ouvrages I (appendice I)	292 600 000
b. Acquisitions de terrain selon la liste des ouvrages II (appendice II)	10 000 000
c. Crédits additionnels destinés à couvrir les frais dus à des compléments ou au renchérissement, selon la liste des ouvrages III (appendice III)	8 490 000

³ L'effectif du personnel de l'administration générale de la Confédération est augmenté au profit du Département militaire de deux unités en 1984 et de quatre autres en 1985.

Art. 2

¹ Le Conseil fédéral peut procéder, dans la limite des crédits d'ensemble mentionnés à l'article premier, 2^e alinéa, lettre a, à des transferts de peu d'importance entre les divers crédits d'ouvrage.

² Les crédits de paiement nécessaires annuellement seront inscrits au budget.

Art. 3

Le présent arrêté, qui n'est pas de portée générale, n'est pas soumis au référendum.

¹⁾ FF 1981 I 1233

Conseil des Etats, le 16 décembre 1981

Le président: Dillier

La secrétaire: Huber

Conseil national, le 25 janvier 1982

La présidente: Lang

Le secrétaire: Zwicker

26615

Liste des ouvrages militaires

	Crédit d'engagement Fr.	
1	Constructions militaires	
11	Constructions pour l'instruction	
111	Place d'armes de Bière, piste pour l'école de conduite ...	5 540 000
112	Place de tir de Fasiswald-Spittelberg, réfection	2 380 000
113	Place de tir du Gantrisch-Gurnigel, poursuite de l'aménagement	630 000
114	Place d'armes d'Emmen, agrandissement et réfection	27 200 000
115	Place de tir du Petit Hongrin, camp militaire et reboisements	19 600 000
116	Place d'exercice de Bernhardtzell, modernisation, 1 ^{re} étape	8 800 000
12	Ouvrages fortifiés	
121	Renforcements du terrain	66 000 000
122	Renforcement de la protection d'ouvrages en montagne	7 630 000
123	Pistes d'évitement sur un aérodrome militaire	3 300 000
124	Réfection de pistes et de voies de roulement sur des aérodromes militaires	2 000 000
125	Réfection du balisage lumineux des pistes et de la zone d'approche sur trois aérodromes militaires	2 910 000
126	Adaptation et renforcement d'installations de transmission	5 820 000
127	Cantonement en montagne	3 680 000
13	Ouvrages affectés à la logistique	
131	Etablissement hospitalier avec station de production pharmaceutique à Schattdorf	23 500 000
132	Place d'armes de Brougg et exploitations fédérales, nouvelles constructions et réfection	38 830 000
133	Arsenal fédéral de Thoune, bâtiment d'ateliers, transformations	15 550 000
134	Modernisation et aménagement de trois ateliers de guerre dans des ouvrages existants et modification d'un magasin à munitions souterrain	15 680 000
135	Parc des automobiles de l'armée de Romont, amélioration des voies de circulation	2 000 000

	Crédit d'engagement Fr.
136 Amélioration de la manutention des marchandises dans les arsenaux	1 900 000
137 Entrepôts dans la région de Davos	16 700 000
14 Usines d'armement	
141 Ateliers de construction de Thoune, nouvel entrepôt pour le fer et l'acier	9 070 000
142 Poudrerie de Wimmis, nouveau bâtiment pour le service du feu	2 550 000
143 Fabrique de munitions d'Altdorf, centrale de surveillance et équipements de sécurité avec réfection des voies de circulation	4 380 000
15 Protection des eaux	6 950 000
Crédit d'ensemble	<u>292 600 000</u>

*Appendice II***Liste des acquisitions de terrain**

	Crédit d'engagement Fr.
2 Acquisitions de terrain	
21 Acquisition de terrain pour les besoins de l'Intendance du matériel de guerre	8 000 000
22 Zones d'approche et d'envol libres d'obstacles sur divers aérodromes militaires	2 000 000
Crédit d'ensemble	<u>10 000 000</u>

Ouvrages militaires et acquisitions de terrain

	Crédit d'engagement Fr.	Crédit additionnel Fr.	Nouveau crédit d'engagement Fr.
341 Cantonnements protégés pour des troupes d'aviation et de dé- fense contre avions Frais supplémentaires dus au renchérissement	5 520 000	800 000	6 320 000
342 Réfection du balisage lumineux des pistes et de la zone d'appro- che sur des aérodromes mili- taires Frais supplémentaires dus aux difficultés apparues lors de la construction et au renchérisse- ment	2 560 000	1 270 000	3 830 000
343 Place d'armes de Bure, nouvelle halle d'entreposage Frais supplémentaires dus au renchérissement	1 050 000	110 000	1 160 000
Crédit d'ensemble additionnel		8 490 000	

26615

Arrêté fédéral concernant des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain du 25 janvier 1982

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1982
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	05
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.02.1982
Date	
Data	
Seite	200-205
Page	
Pagina	
Ref. No	10 103 302

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.